PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

2 MARS 2016

PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE ORDINAIRE du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le MERCREDI 2 MARS 2016, à 17 h 30 (5 h 30 pm), à laquelle :

SONT PRÉSENTS:

Les conseillers de comté :

M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère

et préfet suppléant de la MRCT

M^{me} Lyna Pine , mairesse d'Angliers
M. Michel Duval , maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville

M^{me} Nicole Rochon, mairesse de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

M. Daniel Dufault, coordonnateur au service d'aménagement \boldsymbol{M}^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable

de la gestion des matières résiduelles

M. Tomy Boucher, directeur général - secrétaire-trésorier intérimaire

N. B.: Le comité administratif s'est réuni en caucus (réunion privée) de 17 h à 17 h 30.

03-16-100A Ouverture de la séance ordinaire publique à 17 h 30 et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon appuvé par M. Simon Gélinas et résolu unanimement

- Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Le préfet informe le CA qu'il est toujours en pourparler avec les communautés de Wolf Lake First Nation et d'Eagle Village concernant le projet Onimiki. Il y a eu une rencontre au courant de la dernière semaine de février à ce sujet. On attend prochainement le dépôt de la politique énergétique du gouvernement du Québec.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2016.

03-16-101A

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2016 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Simon Gélinas appuyé par M. Michel Duval et résolu unanimement

Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

<u>03-16-102A</u> <u>Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).</u>

1^{re} partie

Aucune question de l'assistance.

<u>03-16-103A</u> Courriels de la MRC de Témiscamingue – Nouveau fournisseur de services.

La MRC de Témiscamingue étudie actuellement la possibilité de changer de fournisseur de services pour la gestion des courriels de la MRC de Témiscamingue.

Considérant que nous subissons les limitations de services de la part de notre fournisseur actuel spécifiquement en raison de l'espace limité alloué à chaque boite et à la seule disponibilité du protocole POP3 pour communiquer avec le serveur;

Considérant que le coût payé n'est plus concurrentiel par rapport à l'offre disponible;

Considérant que nous faisons déjà appel aux services de l'entreprise Logitem pour le soutien technique de notre infrastructure informatique;

Considérant, que l'offre de services proposée par Logitem répond mieux à l'ensemble de nos besoins, notamment les suivants :

- Sécurité : cryptage des courriels;
- Espace : les boites ne satureront plus en recevant deux pièces jointes;
- Flexibilité: Possibilité de gérer à l'interne les adresses (adresse pour les employés permanents ou temporaires, pour les évènements de nos municipalités, etc.) et la plupart des opérations nécessaires (redirection, messages d'absence, etc.);
- Ubiquité : le protocole IMAP permet d'accéder à la boite de la MRC de n'importe où (téléphone, ordinateur quelconque ...) à l'identique de son état dans Outlook;

- Intégration des messages d'absence : il ne sera plus nécessaire de laisser son ordinateur allumé pendant les vacances;
- Filtration des courriels (option antispam disponible à 140 \$/an sur le serveur).

Considérant que la MRC fait déjà affaire avec Logitem pour du support technique et la gestion de son parc informatique;

Considérant que le prix proposé est de 85 \$/an pour une municipalité qui souhaite avoir son propre nom de domaine, ou de 150 \$/an pour héberger l'ensemble du monde municipal sous le même nom de domaine et que ces tarifs sont comparables au prix du marché;

Considérant que l'hébergement actuel de nos courriels chez Télébec nous coûte 1 200 \$ annuellement;

Considérant que la municipalité de Duhamel-Ouest, la Ville de Témiscaming et la Ville de Ville-Marie sont déjà autonomes et qu'aucun changement ne sera nécessaire pour eux;

Considérant qu'il reste à évaluer les coûts associés au transfert du service d'un fournisseur à un autre et que ces coûts seront en fonction du nombre de municipalités qui désireront éventuellement migrer sur un nom de domaine propre à leur municipalité;

Il est proposé par M. Michel Duval appuyé par M^{me} Nicole Rochon et résolu unanimement

- D'autoriser le changement et d'accepter l'offre de Logitem à titre de fournisseur de services courriels;
- Que cette autorisation soit conditionnelle à ce que les coûts du changement n'excèdent pas les coûts prévus en 2016 pour la gestion du service de courriels de la MRC de Témiscamingue.

<u>03-16-104A</u> Comité de sécurité incendie – Autorisation pour aller en appel de candidatures (Recommandation du CSI).

Considérant que la MRC a prévu un budget de 50 000 \$ pour l'embauche d'une ressource supplémentaire pour le département incendie de la MRC de Témiscamingue;

Considérant que les membres du CSI recommandent que cette personne puisse débuter en avril 2016;

Considérant que la MRC doit fournir une version préliminaire du schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé, pour août 2016;

Considérant que la révision du schéma ajoute aux tâches de technicien en prévention incendie et de coordonnateur en sécurité incendie, poste occupé par une seule ressource;

Il est proposé par M. Michel Duval appuyé par M. Simon Gélinas et résolu unanimement

- Que le CA autorise la MRC de Témiscamingue à aller en appel de candidatures soit pour l'embauche d'un technicien en prévention incendie ou d'un coordonnateur en sécurité incendie;
- Que le comité de sélection soit formé de M. Tomy Boucher, directeur général secrétaire-trésorier par intérim, M. François Gingras, technicien en prévention incendie et coordonnateur en sécurité incendie et de deux membres du CSI, soient M. Martin Bérubé, président du CSI et de M. Jean-Luc Pâquet, membre du CSI, directeur des services incendie de l'Est témiscamien.

03-16-105A

Ressources humaines – Autorisation pour l'embauche de M^{me} Martine Côté à titre d'agente de bureau – soutien à la comptabilité et de M^{me} Alex Tremblay, agente de bureau, soutien à l'évaluation (besoins temporaires).

Considérant le besoin de support clérical pour dégager la technicienne comptable de la MRC de Témiscamingue;

Considérant les besoins du service d'évaluation qui a été appelé, au cours des dernières années, à assumer davantage de tâches au niveau de la géomatique et de la gestion des baux de villégiatures, sans ajout de ressources humaines supplémentaires;

Considérant l'embauche de ces personnes pour une durée indéterminée, la MRC ne s'engagera pas à leur fournir un emploi pour un laps de temps précis ou minimum;

Considérant les besoins ponctuels, nécessitant l'embauche de ressources temporaires;

Considérant qu'il est prévu que M^{me} Martine Côté travaille 14 heures/semaine et M^{me} Alex Tremblay travaille 7 heures/semaine;

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon appuyé par M. Michel Duval et résolu unanimement

❖ D'autoriser l'embauche de M^{me} Martine Côté et de M^{me} Alex Tremblay, à temps partiel, pour une durée indéterminée.

<u>03-16-106A</u> Autorisation pour l'embauche d'une agente de développement – volet agricole.

Le comité de sélection a retenu une candidate afin de combler le poste d'agente de développement – volet agricole, pendant la durée du congé de maternité de M^{me} Monia Jacques. Toutefois, jusqu'en juin, cette candidate pouvait consacrer seulement deux jours/semaine à la MRC de Témiscamingue, occupant déjà un emploi à temps partiel pour un autre organisme.

Considérant les besoins actuels de la MRC de Témiscamingue, qui nécessitent une personne à temps plein pour toutes les questions touchant à la poursuite du plan d'action du PDZA, l'animation du CMAA et la recherche pour documenter des enjeux ponctuels, le CA demande de retourner en appel de candidatures afin de trouver un ou une candidate capable de travailler à temps plein pour la MRC de Témiscamingue à court terme.

Suivi – Démarche de restructuration organisationnelle suite au départ de la directrice générale.

03-16-107A

Le préfet présente une vision de ce que devrait être, selon lui, la MRC de Témiscamingue, en fonction des besoins et des réalités d'aujourd'hui. Il présente différents modèles de structures administratives de MRC au Québec, de taille comparable à la MRC de Témiscamingue en termes de territoire et de population. Notamment la MRC de Pontiac, la MRC de la Matapédia, la MRC d'Abitibi-Ouest et la MRC du Domaine-du-Roy.

Le CA recommande de poursuivre les recherches afin de documenter les besoins et les coûts inhérents à la mise en place d'une nouvelle structure administrative au niveau de la MRC de Témiscamingue.

Le CA s'entend sur le fait que la MRC a bien évidemment besoin d'un nouveau directeur général – secrétaire-trésorier, mais également d'un greffier, capable de prendre certaines responsabilités au niveau de la rédaction des ordres du jour et des procès-verbaux du conseil des maires et du comité administratif.

Le CA propose de présenter au conseil des maires, pour décision, la vision de la nouvelle structure administrative, tout en gardant à l'esprit l'importance de combler les besoins urgents notamment au niveau du directeur général, du greffier et de l'embauche d'un nouveau commiscomptable.

03-16-108A

Nomination d'un représentant de la MRC au sein du GIRAT – Recommandation du CA.

La représentation de la MRC étant assurée par M^{me} Lyne Gironne, le poste est vacant. Le CA souhaite connaître la fréquence des réunions et l'influence de la MRC dans les décisions prises par le GIRAT.

Une fois les informations prises, ce point sera subséquemment ramené au conseil des maires.

03-16-109A

Gestion des matières résiduelles – Recommandation du CAGE – Autorisation pour l'octroi d'un contrat de location pour une presse à ballot.

Considérant qu'il y a des réparations majeures à effectuer sur notre presse à ballots de matières recyclables;

Considérant la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 18 décembre 2015 d'aller en soumission pour faire réparer la presse;

Considérant que nous avons demandé des soumissions sur invitation à deux entreprises, soit à Industek (fournisseur de notre presse) et aux Équipements Cardinal d'Angliers;

Considérant que l'appel d'offres était selon deux options : reconditionnement de la presse actuelle ou conception d'un bâti de presse;

Considérant que l'entreprise Cardinal a décliné notre offre, indiquant que pour l'option 1, il leur était difficile à évaluer un prix (des imprévus et problèmes non apparents pouvaient nuire à l'estimation) et que pour l'option 2, c'était en dehors de leur expertise (n'ont jamais fabriqué de presse);

Considérant que les prix soumis par Industek pour le reconditionnement de la presse actuelle (matériel et main-d'œuvre inclus) est de 26 237,02 \$ et pour la conception d'un bâti de presse sur échange est de 32 427 \$ et qu'à titre d'info, le prix pour une presse neuve est de 49 705 \$ (incluant le transport et l'installation);

Considérant qu'Industek a également fourni un prix pour la location d'une presse avec entretien, au coût de 1 100 \$ par mois, 36 mois renouvelables, incluant un entretien aux six mois sans frais supplémentaires;

Considérant qu'après analyses comparatives, il s'avère plus avantageux de louer la presse que d'investir en reconditionnement aux trois ans, plus les frais d'entretien annuels, ou d'acquérir une presse neuve;

Considérant la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 12 février dernier;

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon appuyé par M. Michel Duval et résolu unanimement

D'opter pour la location d'une presse à ballots, au coût de 1 100 \$ par mois (36 mois renouvelables) auprès de l'entreprise Industek.

<u>03-16-110A</u> Suivi – Mémoire des chemins d'eau – Demande et soutien financier.

En marge de son dernier CA le comité avait demandé d'effectuer une analyse des organismes à but non lucratif qui ont acheté de la publicité dans le guide de l'Association touristique régionale (ATRAT).

Après analyse, huit organismes et villes ont contribué par l'achat de publicités au guide touristique de l'ATRAT.

Par souci d'équité, et en raison des délais, le CA ne contribuera pas, envers les OSBL et les villes, pour l'achat de publicité dans le guide de l'ATRAT pour l'année 2016. Une lettre sera envoyée à Mémoires des chemins d'eau afin d'expliquer cette décision.

03-16-111A Renouvellement d'adhésion pour l'année 2016.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon appuyé par M. Simon Gélinas et résolu unanimement

- De renouveler l'adhésion de la MRC de Témiscamingue auprès des organismes suivants, tel que prévu au budget 2016 :
 - Association des techniciens en prévention incendie du Québec : 110 \$;
 - Société d'histoire du Témiscamingue : 30 \$.

<u>03-16-112A</u> Pacte rural – Autorisation pour versement.

Il est proposé par M^{me} Lyna Pine appuyé par M^{me} Nicole Rochon et résolu unanimement

❖ D'autoriser le paiement du montant pour les projets suivants :

Demandeur : Association de hockey mineur du Témiscamingue (Pacte rural 2015)

Projet : Défi extrême (Ice challenge)

Montant autorisé : 16 050,00 \$

Montant à payer : 6 354,50 \$

(montant résiduel, factures reçues pour un montant de

17 566,15 \$)

Demandeur : Comité des Paniers de Noël du Témiscamingue

Projet : Poursuivons notre histoire de cœur (CD volume 2)

Montant autorisé: 10 500,00 \$

Montant à payer: 8 000,00 \$ (factures reçues pour un montant de 15 332,25 \$. Ce projet est terminé et le résiduel est de 333,87 \$. Une recommandation est faite pour appliquer la règle de paiement de 75 % du coût des factures présentées comme c'est le cas de projets se réalisant dans les municipalités dévitalisées, sachant que ce projet profite à la cause des Paniers de Noël donc aux familles démunies).

Demandeur : Association de la Route gourmande du Témiscamingue

Projet : Construction d'une structure couverte pour la tenue du Marché public de Ville-Marie et mise sur pied d'une campagne de sensibilisation à l'achat local

Montant autorisé: 11 000,00 \$

Montant à payer: 11 000,00 \$

(factures reçues pour un montant de 87 294,77 \$)

03-16-113A Service d'évaluation – Rapport d'activités.

Le comité administratif prend acte du <u>rapport mensuel d'activités</u> ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

<u>03-16-114A</u> <u>Dépôt</u> pour approbation des <u>comptes à payer</u> ainsi que le <u>rapport budgétaire à jour pour information.</u>

Le comité administratif prend acte du <u>rapport budgétaire</u> de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des <u>comptes à payer</u> pour l'exercice. Ces rapports sont disponibles au bureau de la MRCT pour consultation.

Il est proposé par M. Simon Gélinas appuyé par M^{me} Lyna Pine et résolu unanimement

De procéder à l'acceptation et au déboursement des salaires des employés et rémunération des élus pour un montant total de 68 467,60 \$ ainsi que les comptes à payer totalisant 579 106,42 \$, et ce, pour la période du 16 janvier au 15 février 2016.

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (CM, art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 2 mars 2016.

Tomy Boucher, directeur général – secrétaire-trésorier par intérim

<u>03-16-115A</u>

Nomination de M^{me} Véronic Beaulé, à titre de responsable des communications par intérim de la MRC de Témiscamingue.

Considérant la nomination de M. Tomy Boucher à titre de directeur général – secrétaire-trésorier par intérim de la MRC de Témiscamingue;

Considérant les nouvelles tâches et responsabilités de M. Tomy Boucher:

Considérant l'expérience et les compétences de M^{me} Véronic Beaulé, agente de développement culturel à la MRC de Témiscamingue;

Il est proposé par M^{me} Lyna Pine appuyé par M. Simon Gélinas et résolu unanimement

De nommer M^{me} Véronic Beaulé responsable des communications par intérim de la MRC de Témiscamingue.

03-16-116A

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

Aucune question de l'assistance.

03-16-117A

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon appuyé par M. Michel Duval et résolu unanimement

Que l'assemblée soit levée.

N. B.: Prochaines réunions:

Conseil des maires : 16 mars 2016
Comité administratif : 6 avril 2016

Il est 19 h 23.

Arnaud Warolin, préfet

Tomy Boucher, directeur général – secrétaire-trésorier par intérim

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.